

Ouvert à tous : élèves, parents, amis de l'école, futurs élèves et leurs familles, partenaires.

Ecole des Dolmens
85560 Le Bernard

Samedi 30 mars 10h00 à 12h00

Visite des classes, expo des travaux d'élèves, accueil périscolaire, cantine, rencontre avec les professionnels de l'école.

PORTES-OUVERTES

et matinée *Ecole en Famille.*

Votez pour choisir
la mascotte de l'école !

Pallée : cherchez les réponses
à travers un
parcours dans les classes.

Ateliers parents/enfants:

Partagez un moment
privé avec votre enfant
en choisissant parmi les
différents ateliers proposés.

Jeu : Qui est-ce ?

Retrouvez les enseignants et
le personnel de l'école sur des
photos de leur enfance !

Temps convivial en fin de matinée

Exposition des photos de classe de l'école du Bernard : de 1947 à nos jours.

Renseignement : 02.51.90.33.21

ecoledesdolmens@orange.fr

Nouveauté



Votre mairie utilise désormais l'application IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services « mairie » de votre ville et des alentours.

Les associations bernardaises souhaitant insérer directement leurs événements peuvent venir retirer leur code d'accès à la mairie.



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play App Store

ELECTIONS



Les élections européennes se dérouleront le 26 mai prochain. Un nouveau répertoire électoral unique (REU) est mis en place par l'INSEE. Si vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes ; déménagement, 1^{ère} inscription, citoyen européen résidant en France..., vous devez demander à être inscrit(e) avant le 31 mars 2019, pour pouvoir voter aux européennes.

Une permanence se tiendra en mairie du Bernard le samedi 30 mars de 10h à 12h pour prendre votre inscription. Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne : www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr.

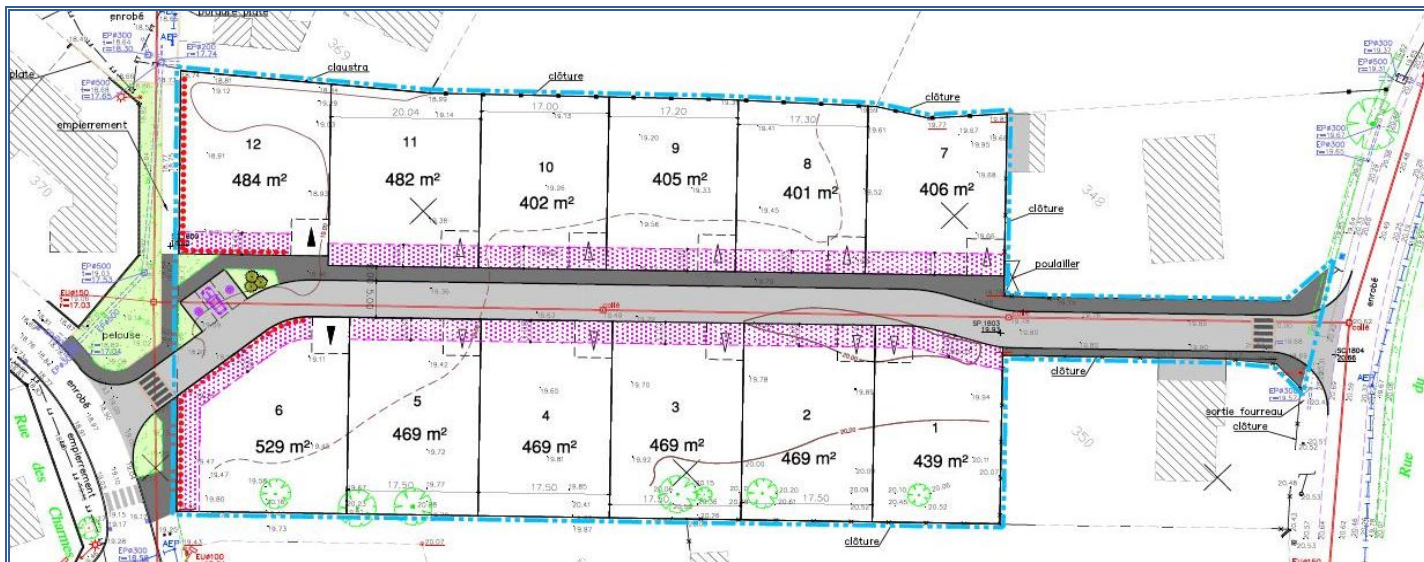
INAUGURATION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE

L'inauguration est prévue le samedi 6 juillet 2019. Ce même jour aura lieu « le Bernard en Fête ». Au cours de la soirée dansante, le feu d'artifice offert par la commune sera tiré à 23h. Notez déjà cette date festive dans vos agendas ! En attendant les travaux se poursuivent et les délais sont respectés. L'aménagement du parking et des abords de la salle démarreront prochainement.



LOTISSEMENT «LES TABARDIERES» : POURSUITE DE L'AIDE COMMUNALE

Le permis d'aménager a été validé. Renseignements à l'accueil de la mairie, au 02 51 33 30 69 ou mairie@lebernard.fr.



LOTISSEMENT « PARC DE LA MAIRIE »

Le « Parc de la Mairie » sera commercialisé en fin d'année.

Il comprendra une parcelle réservée pour la construction de 3 maisons de vie. Un emplacement est prévu pour un pôle santé. 6 lots seront proposés à la vente pour construction de maison individuelle.



TRAVAUX D'EFFACEMENT DE RESEAUX AUX RABRETIERES

Le Sydev envisage la réalisation d'une sécurisation de réseaux basse tension aux abords du poste des Rabretières. Conformément à sa politique technique de construction des réseaux, une solution de sécurisation est envisagée en souterrain sous réserve que la commune assume financièrement l'enfouissement coordonné du réseau téléphonique pour un coût estimé à 23 041 €. Compte-tenu de la présence de maisons de caractère, le conseil municipal a validé la solution d'enfouissement des réseaux.

LA MICRO-CRECHE

L'île aux chouchous ouvrira ses portes à l'automne, rue de la Frébouchère, près de l'école. Cette micro-crèche aura une capacité d'accueil de 10 places pour que les enfants de 0 à 4 ans puissent s'épanouir dans une structure adaptée avec un personnel qualifié. Renseignement en mairie à partir d'avril.

AIRE DE CAMPING-CARS

Dans la continuité de la micro-crèche, sera réalisée une aire pour camping-cars. Pour l'instant, ce projet est à l'étude et sera réalisé dans les meilleurs délais. Un permis d'aménager étant nécessaire, les démarches sont plus longues que prévues.



TRAVAUX RUES DU MOULIN ET DU GRAND MOULIN

Après l'effacement des réseaux, les travaux des rues du Moulin et du Grand Moulin vont se poursuivre jusqu'en septembre. Ces travaux comprennent la voirie, les trottoirs et des ralentisseurs.



PLAN LOCAL D'URBANISME : APPROBATION

Lors du Conseil Municipal du 29 janvier 2019, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Le Bernard a été approuvé.

M. le Maire a présenté les grandes orientations du PLU et les difficultés rencontrées pour justifier, auprès des services de l'Etat, les besoins de la collectivité en termes d'habitat à hauteur de 22 logements par an. La Commune va donc consommer pour l'habitat, sur les dix prochaines années, 12ha dont seuls 5,4ha sont actuellement des terres agricoles. M. le Maire a également soulevé la fragilité juridique du document d'urbanisme qui prévoyait l'urbanisation uniquement dans le bourg. L'argumentaire de la Commune a été entendu. De plus, lors de l'enquête publique, les nombreuses réclamations déposées, à juste titre, par les habitants du Breuil et de Fontaine ont été prises en compte par le commissaire-enquêteur, à savoir, le maintien de l'enveloppe bâtie dans ces deux villages.

Le Conseil Municipal a donc décidé d'approuver le Plan Local d'Urbanisme portant sur l'ensemble du territoire de la Commune du Bernard.

Le nouveau PLU (plan et règlement) et ses annexes sont consultables sur le site internet www.lebernard.fr rubrique MAIRIE puis URBANISME.



FIXATION D'UN TARIF POUR LA VENTE DE TERRAINS DESTINÉS À ACCUEILLIR DE NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Pour la zone d'activités Les Barbotines, la Commune du Bernard avait facilité l'installation de nouvelles activités économiques en instituant un tarif attractif. Depuis 2017, les zones d'activités relèvent de la compétence communautaire.

Mais face à de nouveaux projets (crèche, maison de santé) dans le centre bourg, M. le Maire propose de poursuivre cette volonté communale et de fixer un tarif à 10 € HT le m² pour la vente de terrains destinés à l'accueil de nouveaux services.



AGENDA BERNARDAIS

MARS

Vendredi 29 : *Carnaval des élèves*, avec la participation de l'Amicale Laïque et du Cercle de l'Amitié, Ecole des Dolmens

Samedi 30 : *Portes-ouvertes de l'Ecole des Dolmens*, Ecole, rue de la Frébouchère

AVRIL

Samedi 27 et Dimanche 28 : *Vide-dressing*, organisé par l'ATCB, salle du Prieuré, Fontaine

MAI

Dimanche 5 : *Bal du Cercle*, organisé par le Cercle de l'Amitié, salle des fêtes de Moutiers-les-Mauxfaits

Judi 23 : *Repas de la Fête des Mères*, organisé par le Cercle de l'Amitié, salle municipale (Réservé aux adhérents)

JUIN

Judi 6 : *Concours de Belote*, organisé par le Cercle de l'Amitié, salle municipale.

Vendredi 7 : *Sardinade*, organisée par le Comité des Fêtes, parc de la Mairie.

Samedi 15 et Dimanche 16 : *Exposition*, organisée par Passion Déco, salle Arthur Tortereau.

Mardi 18 : *Méchoui*, organisé par l'association CATM, salle municipale (réservé aux adhérents)

Samedi 29 : *Kermesse de l'Ecole*, organisée par l'Amicale Laïque, salle socioculturelle.

JUILLET

Samedi 6 : Inauguration de la salle socioculturelle à 11h, organisée par la Mairie

Samedi 6 : « *Le Bernard en Fête* », salle socioculturelle FEU D'ARTIFICE offert par la commune à 23h.

Dimanche 14 : *Vide-Grenier*, organisé par l'ATCB

CROSS DES AGENTS TERRITORIAUX

Cette année, le cross national des agents territoriaux s'est déroulé à LONGEVILLE-SUR-MER le samedi 23 février sous un soleil et des températures estivales ! 6 personnes représentaient Le Bernard et la dizaine de supporters a su se faire entendre. Les participants ont porté haut les couleurs de notre logo !

Saluons la participation de chacun et merci d'avoir fait briller le Bernard au niveau National.



Les coureurs bernardais :

Frédéric PAPIN (Conseiller municipal et nouveau Président du Cercle de l'Amitié), Brigitte ALESINAS et Matthieu BOUSSAIS ont participé à la course populaire ouverte à tous dans des catégories différentes (7450m)

M. Yves HERBRETEAU, agent territorial en retraite et habitant du Bernard a participé à la course des agents territoriaux Hommes et termine 1^{er}/1 de sa catégorie (7450 m)

Aurore BENTO et Nathalie BERTOT, respectivement agent du service technique et du service périscolaire ont participé à la course féminine des agents territoriaux et terminent respectivement 6^{ème}/16 et 8^{ème}/18 de leur catégorie. (5000m)